

Zeitschrift: Eidgenössische Sängerverzeitung = Revue de la Société fédérale de chant
Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein
Band: 35 (1971)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles des associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plier à une discipline et une confession de foi que sa conscience n'aurait pas considérées comme bonnes et justes. Plus même, il aurait bien vite rejeté les obligations auxquelles il était soumis dans son activité professionnelle et les aurait tenues pour vaines, voire stupides. Si Bach s'est conformé à cette forme de piété professionnelle et toute extérieure, c'est qu'elle plaquait à l'orthodoxie de sa foi.

La bibliothèque de Bach contenait une quantité impressionnante d'ouvrages religieux; n'est-ce pas l'indice de son goût pour les choses saintes?

Mais ce qui nous révèle vraiment la personnalité de Bach, ce sont ses œuvres. Qu'y a-t-il de mieux pour exprimer la vie intérieure d'un homme si ce n'est que ce qui jaillit de son cœur et de son esprit? A moins que, et cela est toujours possible, elles ne soient le reflet d'une froide raison ... et encore, elles représenteraient leur auteur.

Alors que l'histoire nous a laissé peu de données précises, il serait aléatoire de se livrer à de telles investigations sans recourir à l'œuvre pour connaître son auteur.

R. R.

Nouvelles des associations

AGEC – Rencontres internationales de Scheveningen, juin 1971.

Ce fut un grand travail, quand à la fin de la deuxième guerre mondiale, il fallut à nouveau recréer les liens d'amitié et culturels entre les peuples et remplacer dans les cœurs la haine par la compréhension mutuelle. C'est à quoi se sont attelés les représentants des Associations chorales d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche et la Société fédérale de chant qui prirent l'initiative de fonder la Communauté de travail des Associations chorales européennes (AGEC).

L'Union chorale de Lausanne, sur proposition du Comité central de la SFC, s'est rendue avec son chef Robert Mermoud à Scheveningen, dans la banlieue de la Haye, les 13 et 14 juin 1971, pour participer aux concerts de l'AGEC. Elle s'est produite en soirée le dimanche 13 juin devant un public discrètement enthousiaste et a exécuté le «Cantique de David» et le «Psaume pour la Paix du monde» de Roger Vuataz, le «Mal du pays» de Binet, «O petit pays» de G. de Reynold et C. Hemmerling, la «Ballade de Dame Bernard et de petit Jean Doux» de Benjamin Britten, adaptation française de Maurice Budry et finalement trois chœurs extraits de la «Nique à Satan» de Frank Martin.

Ce déplacement permit aux choralions de faire plus ample connaissance avec des cho-

rales d'autres pays. Le souvenir que chacun rapporta chez soi fut à plus d'un égard agréable. La Hollande est chaleureuse et accueillante.

Le rapporteur pense se faire l'interprète de tous pour remercier le Comité central de la SFC d'avoir désigné l'Union chorale pour représenter notre pays en Hollande et tous ceux qui ont permis ce déplacement, donateurs et organisateurs.

R. R.

Fête fédérale des yodleurs à Fribourg, 2-4 juillet 1971

L'association des yodleurs suisses compte autant de membres que la Fédération nationale des Costumes suisses, ou la Société fédérale de chant. C'est dire qu'elle joue un rôle important dans la vie folklorique et sociale du pays. Dans son sein sont réunis également les joueurs du cor des alpes et les lanceurs de drapeaux. Les yodleurs perpétuent une tradition très ancienne, tradition plus en honneur en Suisse alémanique qu'en Romandie. Il existe cependant des groupes de yodleurs dans tous les centres importants de la Suisse romande.

La fête fédérale qui vient de se dérouler à Fribourg par un temps splendide, eut un plein succès. L'organisation en était confiée à M. René Binz, ancien chancelier d'Etat. Elle fut parfaite. Les concours se déroulèrent sans accroc et furent suivis par un public nombreux. On est arrivé dans ce domaine à des résultats réjouissants. On distingue deux formes de yodel: le yodel na-

turel – Naturyodel – qui est une tradition retransmise oralement et le yodel noté des chants composés pour quatuor d'hommes ou mixtes, en général. Pour la fête, un jury a été institué pour chacune des deux catégories. Le nombre des exécutants masculins par groupe, soliste inclus, est limité à 14 et à 24 pour les groupes mixtes.

A la manifestation officielle au Stade de St-Léonard le dimanche 4 juillet, prirent la parole le conseiller fédéral von Moos, Arnold Waeber, conseiller d'Etat, président du comité d'organisation de la fête, et Balz Müller, président central des yodleurs. Ces allocutions furent entrecoupées de productions instrumentales et des chœurs d'ensemble très goûtés. L'après-midi eut lieu le cortège qui fut une fête tant pour les yeux que le cœur. Yodleurs et yodleuses portant les costumes des différentes contrées, présentèrent une image vivante et colorée du pays dans son ensemble. Une fête populaire dans le vrai sens du mot.

Une idée m'a frôlé en rentrant de Fribourg: ne serait-il pas possible d'associer les yodleurs suisses, en tout ou en partie, à la manifestation par groupements prévue pour la fête fédérale de chant de 1973? Les yodleurs ont la faveur du peuple. Ils ne pourraient qu'augmenter l'intérêt pour la fête.

Ed. H.



Union
des Associations chorales suisses

Assemblée des Délégués 1971

Cette année, l'assemblée des délégués aura lieu les 23 et 24 octobre à Schwyz. Grâce à l'amabilité du comité de l'Association cantonale schwyzoise des chanteurs, il sera possible de donner à chacun des délégués un souvenir fort agréable – ceci au cœur de notre pays. A part les points de l'ordre du jour, M. Werner Wytttenbach fera un court exposé sur son activité avec la SUIZA. L'objet important de ladite assemblée des délégués aura pour titre: «Jeunesse chanteuse et musicienne».

Les invitations seront envoyées aux associations cantonales à temps avec le programme détaillé.

Nous prions – déjà maintenant – les comités cantonaux de faire le nécessaire afin que les présidents et directeurs soient tous présents les 23 et 24 octobre à Schwyz.

Le bureau de l'U.A.C.S.

Chronique bibliographique

MADELEINE GAGNARD: *L'Initiation musicale des Jeunes*. Editeur Castermann-Poche, collection E3. Fr. 9. —

L'auteur de ce manuel, professeur d'éducation musicale au lycée Condorcet à Paris, nous rapporte ses expériences personnelles et remet en question nos méthodes actuelles d'enseignement.

Notre formation, selon Madeleine Gagnard, n'est que du «dressage cérébral» qui ne fait pas suffisamment appel à la sensibilité. Notre tendance actuelle est de «dresser l'enfant à verbaliser, à intellectualiser... on étouffe en lui tout élan, toute spontanéité.»

Madeleine Gagnard a tenté avec ses élèves une expérience très intéressante en leur demandant de mettre sur papier les associations d'idées qui leur passent par la tête pendant l'audition d'une œuvre. La méthode consiste donc à éveiller la sensibilité de l'enfant, surtout face à la musique contemporaine, puis elle a tenté la même expérience avec des œuvres classiques.

Ce livre, facile à lire, est recommandé aux pédagogues et même aux parents, car, selon le préfacier, Iannis Xenakis, «ce livre appelle de toutes ses forces une révision de notre contrat avec la musique et montre avec optimisme la qualité des libérations psychiques fascinantes qu'elle apporte à l'enfant».

R. R.

Registre mortuaire

† Monsieur André Jomini

Au moment où je m'apprêtais à écrire le compte-rendu du concert du Männerchor Riviera de Vevey, j'apprends le décès de Monsieur André Jomini directeur.

Monsieur Jomini venait de recevoir le titre de vétérans fédéral émérite après avoir dirigé la société pendant 30 ans.

Notre Revue s'associe à ce grand deuil et présente à tous ceux qui sont éprouvés par ce départ sa plus sincère sympathie. Toute chair est comme l'herbe... R. R.

Prix des insertions: 1 page fr. 250.-, 1/2 page fr. 130.-, 1/4 page fr. 70.-, 1/8 page fr. 38.-. Rabais de répétition: 3 fois sans changement de texte 5%, 6 fois sans changement de texte 10%. Annonces en corps 6 = 50% de supplément, Annonces: Orell Füssli Arts Graphiques SA. Département des Périodiques, 8022 Zurich.